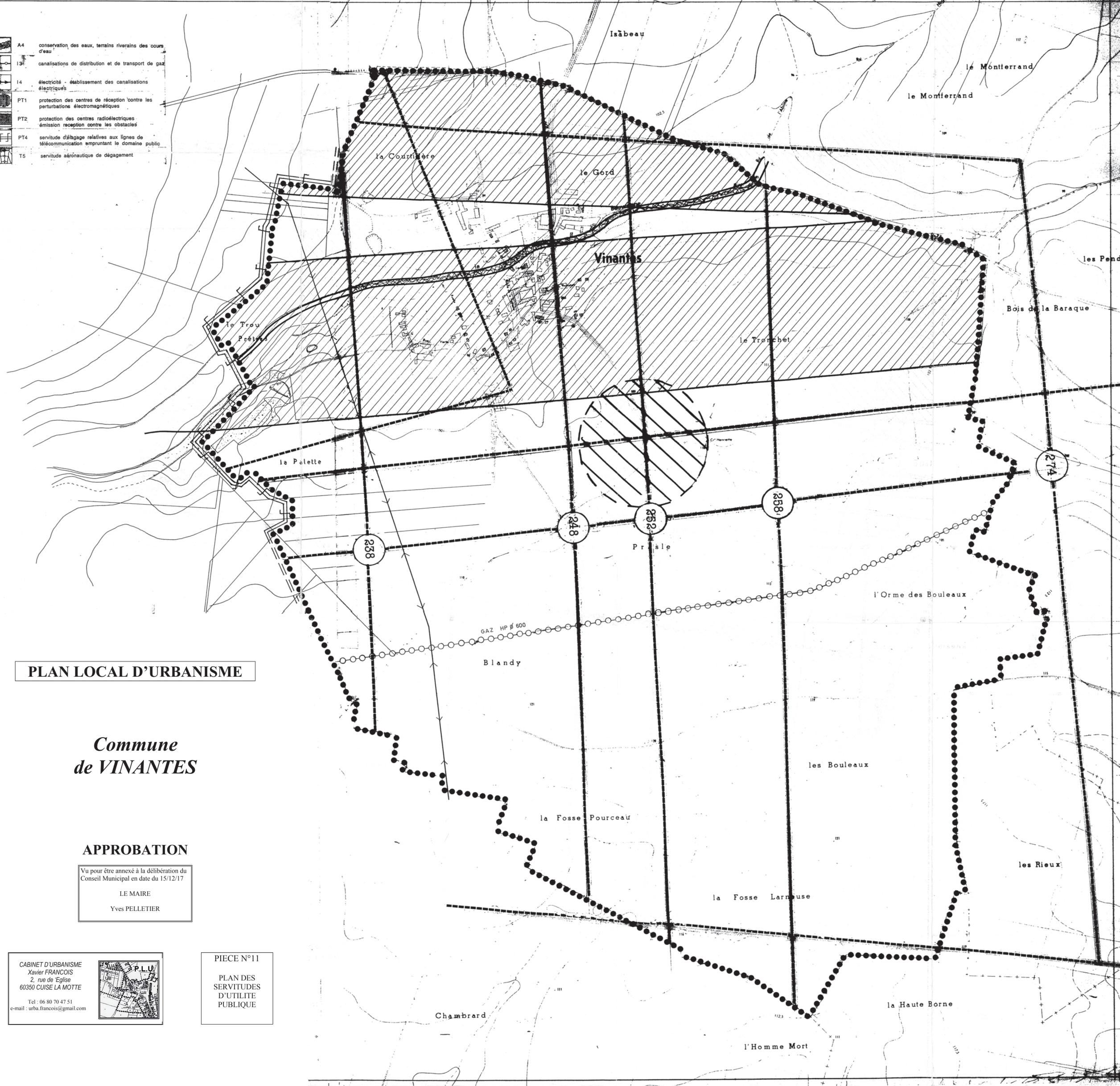


- A4 conservation des eaux, terrains riverains des cours d'eau
- I3 canalisations de distribution et de transport de gaz
- I4 électricité - établissement des canalisations électriques
- PT1 protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 protection des centres radioélectriques émission réception contre les obstacles
- PT4 servitude d'élagage relatives aux lignes de télécommunication empruntant le domaine public
- T5 servitude aéronautique de dégagement



PLAN LOCAL D'URBANISME

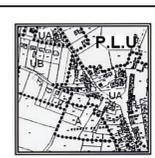
*Commune
de VINANTES*

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Municipal en date du 15/12/17

LE MAIRE
Yves PELLETIER

CABINET D'URBANISME
Xavier FRANCOIS
2, rue de l'Eglise
60350 CUISE LA MOTTE
Tel : 06 80 70 47 51
e-mail : urba.francois@gmail.com



PIECE N°11
PLAN DES
SERVITUDES
D'UTILITE
PUBLIQUE